

Une prison gelée par un alcool

Infrastructures ■ Le projet d'établissement carcéral sur la commune de Cornaux a été bloqué parce qu'une usine de biocarburant pourrait être construite sur le même site. Situation en attente

Nicolas Huber

Une prison à Cornaux en 2007 ou 2008? Au printemps, la réalisation de ce projet était imminente: le nouvel établissement cantonal de détention devait poser ses murs sur ce site appartenant à l'Etat de Neuchâtel, au bord de la Thielle. Aujourd'hui – et peut-être pour un bon moment encore – «le projet a été gelé», selon les termes du directeur du Service pénitentiaire Georges Lapraz. La raison? «Début juin, juste au moment où le Conseil d'Etat allait trancher, un autre projet est arrivé, envisagé sur le même site!»

Cornaux peu consultée

Le projet, tombé comme un cheveu sur la soupe de Georges Lapraz, est une usine de bioéthanol, un alcool fabriqué à partir de végétaux qui peut être mélangé à de l'essence pour produire un carburant plus écologique (voir encadré). Le site de Cornaux jouxte celui de la raffinerie Petroplus (le mélange pourrait être fait sur place) et il est relié à l'auto-

route comme au rail (pratique pour faire venir la matière première): deux arguments de poids pour la firme intéressée, AlcoSuisse, fille commerciale de la Régie fédérale des alcools. Celle-ci doit le comparer avec un site à Delémont, où elle possède déjà des entrepôts de bioéthanol.

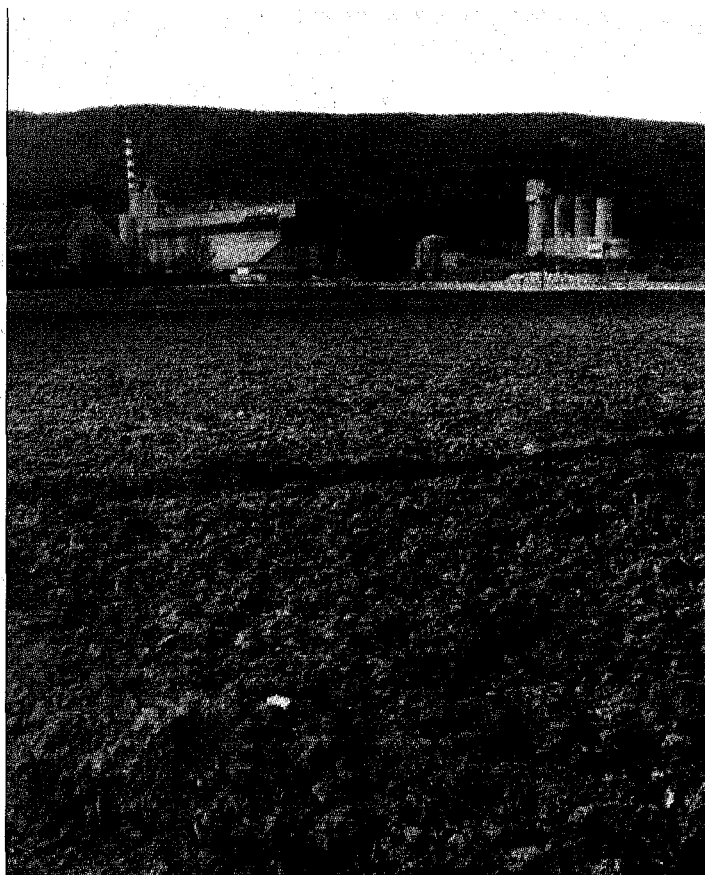
Quels arguments ont justifié, du côté de l'Etat, le gel du projet de prison? L'arrivée d'une usine coûte peu et devrait rapporter. Selon le Neuchâtelois Lucien Erard, patron de la Régie fédérale des alcools, l'usine devrait occuper une quarantaine de personnes (une cinquantaine pour la prison). «Outre les emplois, ce projet est intéressant parce qu'il s'inscrit dans le cadre du développement durable», ajoute Bernard Aellen, chef du Service de la promotion économique.

Pour Georges Lapraz, tout restera bloqué tant qu'AlcoSuisse ne se sera pas décidé pour un site. Et ce sera quand? «D'ici quelques mois», répond Lucien Erard, sans pouvoir donner plus de précisions: «Nous sommes encore en train

d'étudier les sites...» A propos d'emplacements, pourrait-on implanter la prison ailleurs? Les autres projets, tous dans le Bas, «étaient nettement moins favorables et seul celui-ci était abouti», regrette le chef du Service pénitentiaire. L'Etat semble en avoir tenu compte puisqu'il a proposé des alternatives à AlcoSuisse, proches de Petroplus. Cornaux pourrait donc hériter des deux.

Au milieu de ces tractations, la commune, elle, n'a pas grand-chose à dire: le terrain ne lui appartient pas. L'idée de la prison n'a, de l'aveu des autorités, pas suscité de notables réactions – ni grosses craintes, ni gros espoirs économiques. Quid de l'usine? «Nous n'avons pas été très bien informés...», relève le président de l'exécutif Thierry Lardon, qui ignore encore les éventuelles nuisances qu'elle pourrait entraîner. Pour ses 1504 citoyens, finalement, peu de différence entre l'arrivée de prisonniers ou de biogaz: il faudra juste prendre garde aux fuites. /NHU





Tout proche de la raffinerie de Cressier, le site de Cornaux intéresse beaucoup AlcoSuisse. PHOTO ARCH-MARCHON

Usine pour 45 millions de litres

AlcoSuisse cherche à construire une usine capable de produire 45 millions de litres de bioéthanol par année. Une «usine pilote», précise le directeur de la Régie fédérale des alcools Lucien Erard, puisque ce serait sa première. D'un coût estimé à 80 millions de francs, elle saura produire de l'éthanol à partir de végétaux «sucrés» (betteraves, canne à sucre...), mais aussi de matières premières plus économiques telles que pommes de terre déclassées, déchets de meunerie, pe-

tit-lait...

Le principe? Mélanger l'alcool obtenu à de l'essence. Jusqu'à 20%, nul besoin de modifier les moteurs. Mais AlcoSuisse souhaite avancer progressivement et vise d'abord un mélange à 5% (produit baptisé essEnce5). Le bioéthanol étant un produit bien plus écologique que l'essence, ces 5% permettraient, selon Lucien Erard, de baisser de 4,6% l'émission de CO2 dans l'atmosphère. Tout en économisant sur l'achat de pétrole à l'étranger...

Le projet «etha+», soutenu par AlcoSuisse, a pour objectif

de remplacer avant 2010 l'intégralité de l'essence vendue en Suisse par de l'essence5. Il ouvrirait au passage une nouvelle voie pour le traitement des déchets et des surplus agricoles.

Reste à assurer la viabilité économique de ce carburant «plus vert». Sa fabrication étant plus chère que celle d'un carburant normal, une détaxation lui donnerait un joli coup de pouce. Et la concurrence se dessine: groupes pétroliers et pays voisins ont une longueur d'avance dans ce domaine émergent. /nhu